

La sensibilisation aux fins d'une campagne de distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide dans le contexte de la transmission du Covid-19

V. 1 (septembre 2020)

Ne pas oublier de prendre les mesures de prévention des infections au Covid-19¹ :

- Maintenir une distance d'au moins un mètre avec les autres personnes, excepté les membres de sa famille proche ou les personnes avec lesquelles on vit.
- Se laver fréquemment et rigoureusement les mains avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon. L'OMS recommande de se laver les mains à l'eau et au savon pendant au moins 20 secondes. En l'absence de savon ou de solution hydroalcoolique, il convient de se frotter vigoureusement les mains avec des cendres de bois.
- Éviter de se rendre dans des lieux fréquentés.
- Éviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche.
- Respecter les règles d'hygiène respiratoire en toussant et en éternuant dans le pli du coude ou dans un mouchoir, en jetant le mouchoir immédiatement après² et en se lavant les mains.
- S'abstenir d'aller travailler et rester chez soi en cas de fièvre ou de symptômes respiratoires.
- Porter un masque en tissu en cas de transmission communautaire généralisée, en particulier lorsqu'il n'est pas possible de maintenir la distanciation physique.
- Utiliser et éliminer correctement les équipements fournis pour prévenir les infections au Covid-19. Suivre les conseils du gouvernement national concernant leur élimination.
- Continuer d'appliquer toutes les autres mesures décrites, même lorsque l'on porte des équipements de protection.
- Se tenir au courant des dernières orientations et réglementations adoptées par l'OMS et le gouvernement national.

NOTE : À mesure que la pandémie évolue, l'OMS se fonde sur les découvertes scientifiques pour mettre à jour les mesures recommandées de prévention de l'infection. Vous trouverez toutes les informations à jour sur : <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public>.

Documents clés de l'Alliance pour la prévention du paludisme (APP) : *Orientations essentielles pour la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide dans le contexte de la transmission du Covid-19 ; Planification d'une distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticides sûre dans le contexte de la transmission du Covid-19.*

<https://allianceformalariaprevention.com/about/amp-guidelines-and-statements/>

Définir le rôle de la sensibilisation aux fins d'une campagne de distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide dans le contexte du Covid-19

Les réunions de sensibilisation ne sont pas de simples séances d'information, mais plutôt des activités conçues pour influencer, motiver, galvaniser et mobiliser une personne, un groupe de personnes, une

¹ <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public>

² Suivre les directives de l'OMS et des pays concernant l'élimination des déchets. Les déchets devraient être jetés de façon appropriée et ne pas rester dans l'environnement, où ils risqueraient de contaminer des personnes. Voir : <https://apps.who.int/iris/handle/10665/331922>.

organisation ou une structure donnés. Elles constituent en outre des séances d'orientation visant à faire connaître la campagne de distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII) à venir (lieux, dates, modalités prévues, publics ciblés).

La sensibilisation aux fins d'une campagne de distribution de MII englobe des activités visant à susciter une volonté et un soutien politiques en faveur de la campagne, à accroître les ressources financières et autres de façon durable, et à faire rendre des comptes aux autorités pour que les engagements soient tenus et les résultats accomplis. Les activités de sensibilisation se déroulent à la fois au niveau des pays pour mobiliser les dirigeants politiques, les médias nationaux ou sous-nationaux et les institutions de financement en vue de la campagne, et au niveau international pour promouvoir les activités mises en œuvre dans les pays et obtenir un appui supplémentaire (souvent financier) aux fins des activités prévues³. La pandémie de Covid-19 accroît la nécessité d'une volonté et d'un soutien politiques. À l'heure où le paludisme risque de ne pas être vraiment être considéré comme une priorité, il est nécessaire de mener des activités de sensibilisation pour souligner l'importance de continuer à protéger les populations contre le paludisme en distribuant des MII et les risques de co-infection au Covid-19 en cas d'absence de protection.

La sensibilisation doit avoir un OBJECTIF. Partant, les programmes nationaux de lutte contre le paludisme (PNLP) doivent veiller à ce que la stratégie de sensibilisation aux fins d'une campagne de distribution de MII repose sur une vision précise articulée autour de buts définis et d'objectifs réalisables, notamment en matière d'accès aux communautés et aux ressources locales et de démonstration de la redevabilité du programme.

Planifier au plus tôt les séances de sensibilisation

Les séances de sensibilisation doivent être adéquatement planifiées de façon à être adaptées en fonction de leur public. La planification des activités de sensibilisation devrait commencer au plus tôt, car elle requiert souvent la mobilisation de personnes susceptibles de se retrouver face à un conflit de priorités et l'obtention de ressources potentiellement limitées du fait qu'elles ont été redirigées pour la lutte contre le Covid-19. Il est essentiel de veiller à préparer et à se procurer en temps opportun des programmes, des outils et des supports adaptés au public ciblé, qui facilitent la mise en œuvre des séances et optimisent les résultats.

Mobiliser les bonnes personnes au moment opportun pour contribuer à la réalisation des objectifs de campagne

Les PNLN doivent influencer et mobiliser les BONNES personnes pour contribuer à la réalisation des objectifs de campagne, à savoir l'augmentation de l'accès aux MII et de leur utilisation.

Outre les orientations et considérations habituelles concernant la sensibilisation aux fins d'une campagne de distribution de MII, les personnes chargées d'organiser les séances de sensibilisation devraient, dans le contexte de la transmission du Covid-19, prendre en compte ce qui suit :

- L'accès aux communautés d'un point de vue social, politique et géographique, en particulier dans le cas où une communauté est politiquement divisée, ou si le Covid-19 suscite des craintes, des stigmatisations ou une méfiance à l'égard des parties externes ;
- La sûreté du personnel de campagne, par exemple si des groupes d'insurgés ou d'autodéfense opèrent dans une zone et doivent être informés de l'organisation d'une campagne de distribution de MII.

Les participants aux séances d'orientation devraient être représentatifs de leur société, communauté, groupe ou organisation, et capables d'exercer une influence positive sur le résultat d'une campagne

³ Voir le chapitre 6 de la Boîte à outils de l'APP : <https://allianceformalariaprevention.com/wp-content/uploads/2015/08/AMP-Toolkit-2.0-French.pdf>.

de distribution de MII. Aucun groupe ou individu ne devrait passer au second plan du fait de partis pris d'ordre politique ou social. Il faut donc tenir attentivement compte de l'égalité de genre et de la représentation de tous les groupes de la société, y compris des personnes handicapées, des personnes âgées, des jeunes, des groupes minoritaires, et le cas échéant, de groupes tels que les déplacés internes et les réfugiés, ou les groupes d'opposition organisés ou informels.

Il importe par ailleurs de mobiliser ces parties prenantes au moment opportun. Il s'agit ainsi de veiller à organiser des séances de sensibilisation au plus tôt, dès le début des activités de campagne, afin que les partenaires et les personnes nouvellement désignées pour appuyer la campagne aient la possibilité de planifier et de préparer leur soutien.

S'il est essentiel de procéder à une sensibilisation précoce pour que toutes les parties prenantes et les partenaires comprennent les objectifs de la campagne ainsi que leur rôle dans sa réussite, il se peut aussi que des réunions de sensibilisation doivent être organisées à un stade ultérieur en cas d'incident grave entraînant la suspension des activités de campagne ou d'importantes modifications stratégiques. Dans ce cas, il peut être important de mobiliser à nouveau les partenaires et parties prenantes avant la reprise des activités, afin que les problèmes ayant entraîné la suspension des activités soient compris et que les mesures d'atténuation mises en œuvre pour parachever les activités soient claires.

Au niveau national

Parmi les personnes à mobiliser au niveau national durant la pandémie de Covid-19 peuvent figurer :

- Des membres de l'équipe spéciale d'urgence chargée de la lutte contre le Covid-19 au niveau national ;
- Des représentants du gouvernement concernés par les résultats d'une campagne de distribution (représentants des ministères de la Santé, de l'Environnement, du Travail, de la Sécurité, etc.) ;
- Des membres de différents partis politiques, en particulier ceux qui ne sont pas au pouvoir ;
- Des représentants d'organisations non gouvernementales (ONG) locales, nationales et internationales, ainsi que d'institutions des Nations Unies comme l'OMS et l'UNICEF, de Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et d'autres organismes qui mettent en œuvre des campagnes de santé publique au sein des communautés (exemple : Rotary) ;
- Des membres de toute organisation partenaire/partie prenante locale ou opérant dans les zones ciblées par une distribution de MII ;
- Des représentants d'entreprises de télécommunication susceptibles de pouvoir appuyer les activités de sensibilisation et de changement social et de comportement (CSC) avant, pendant et après une campagne de distribution de MII, par exemple en proposant des alertes SMS gratuites pendant une campagne ;
- Des journalistes, reporters et producteurs de la presse nationale et d'autres médias ;
- Des chefs religieux et des représentants de groupes confessionnels (notamment de consortiums pluriconfessionnels) ;
- Des représentants de la police nationale, du corps militaire ou de l'armée, en particulier dans les cas où l'insécurité risque de poser problème durant la mise en œuvre des activités ;
- Des représentants de sociétés du secteur privé ;
- Des personnalités connues ou appréciées à l'échelle nationale (musiciens, artistes, intervenants de radio ou télévision, sportifs, personnes influentes sur les réseaux sociaux).

Cette liste n'est pas exhaustive ; les participants aux séances de sensibilisation au niveau national devraient être désignés en fonction du contexte du pays. Il est important que le choix des personnes

à mobiliser dans le cadre d'une campagne de distribution ne repose pas sur des considérations d'ordre politique ou financier, mais tienne compte du fait que ces personnes ont des contributions à apporter et peuvent concourir à une mise en œuvre réussie de la campagne à tous les niveaux. La difficulté consiste à trouver le moyen et le moment adéquats de repérer les bonnes personnes, en veillant à ce que personne ne soit écarté du fait de partis pris. Parallèlement, les personnes à mobiliser doivent être repérées suffisamment tôt dans le processus de planification d'une campagne pour adhérer aux objectifs de campagne.

Au niveau des régions et des districts

La phase de micro-planification au niveau des districts peut constituer une bonne occasion de repérer les personnes ou groupes influents qui devraient participer aux séances de sensibilisation au niveau des districts. Dans le cas où ces séances sont prévues au même moment que les ateliers de micro-planification, le personnel des PNLP responsable du CSC devrait procéder à la cartographie des parties prenantes bien avant que les ateliers n'aient lieu. Cet exercice devrait être réalisé en pleine consultation avec les équipes de gestion sanitaire des districts, ainsi qu'avec les partenaires opérant au niveau des districts et des communautés et qui pourraient connaître des parties prenantes clés en mesure d'appuyer la mise en œuvre d'une campagne de distribution de MII. On pourra consulter les équipes de gestion sanitaire des districts et autres partenaires par téléphone, par visioconférence ou (en dernier ressort) en se rendant physiquement dans les districts, dans le respect des mesures de prévention du Covid-19. Ces consultations auront des répercussions sur le budget qui doivent être prévues durant la phase de macro-planification.

Certains groupes risquent de passer au second plan ou d'être ouvertement écartés du fait de conflits ou de tensions d'ordre politique, culturel ou social au niveau des régions ou des districts. Pour éviter un tel phénomène, les PNLP devraient faire en sorte :

- Que les équipes de gestion sanitaire des régions, les équipes de gestion sanitaire des districts et les partenaires de la mise en œuvre collaborent avec autant de partenaires et de parties prenantes que possible au niveau des districts, en vue d'une représentation optimale. Parmi ces acteurs figurent notamment, mais pas seulement :
 - Les représentants au niveau des régions et des districts de l'équipe spéciale d'urgence chargée de la lutte contre le Covid-19 au niveau national ;
 - Les représentants administratifs et politiques des régions et des districts (y compris de l'opposition) ;
 - Les différentes factions opérant dans la région et les districts, le cas échéant. Dans le cas où elles jouent un rôle important dans l'accès aux groupes ciblés et où leurs représentants refusent de prendre part à des réunions associant des dirigeants d'autres parties, il peut falloir organiser des réunions de sensibilisation distinctes ;
 - Les chefs religieux et les représentants de groupes confessionnels opérant dans la région et les districts ;
 - Les personnes appréciées ou influentes au niveau des régions et des districts (musiciens, artistes, intervenants de radio ou télévision, sportifs).
- Que des organisations politiquement neutres comme les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les institutions des Nations Unies et les ONG nationales et internationales intervenant dans les districts, prennent part aux séances de sensibilisation au niveau des districts afin que leur expérience opérationnelle serve aux discussions et à la formulation des recommandations sur les stratégies définies.

Au niveau communautaire

Au niveau communautaire, les participants aux séances de sensibilisation doivent être des membres fiables des communautés ayant une influence sur les attitudes et pratiques des autres et représentant différents pans d'une communauté. Leur rôle sera de mobiliser les communautés, de tenir leurs

membres informés du déroulement des opérations, de leur assurer que les distributions de MII se font de la manière la plus sûre possible pour protéger à la fois les membres des communautés et le personnel de campagne, et d'encourager tous les membres des communautés à adhérer aux activités de la campagne. Ils devraient par ailleurs être en mesure d'alerter le personnel de campagne au sujet des membres de la communauté qui présentent un handicap, sont marginalisés ou exclus, ou vivent dans des lieux difficiles d'accès, ainsi que des ménages qui observent une quarantaine en raison d'infections suspectées ou confirmées au Covid-19. Au niveau communautaire, il importe de parvenir à un équilibre entre les sexes parmi les participants afin que tous les plans d'une communauté soient représentés.

Parmi les participants à inviter aux séances de sensibilisation au niveau communautaire peuvent figurer :

- Des chefs de village, des dirigeantes de groupes de femmes, des chefs traditionnels, des dirigeants jeunesse, des représentants confessionnels, des marchands et des commerçants ;
- Des ONG intervenant au sein des communautés, que ce soit dans le cadre de programmes sanitaires ou d'autres types d'aide aux communautés ;
- Des personnes appréciées par différents groupes au sein d'une communauté, comme des musiciens, des sportifs, des artistes, etc. ;
- Dans la mesure du possible, des représentants de groupes minoritaires comme les personnes handicapées et les minorités ethniques.

Dans le contexte du Covid-19, les dirigeants communautaires auront un rôle et des responsabilités plus importants à assumer pour garantir la réussite d'une campagne de distribution de MII. Il est donc recommandé de transformer les réunions de sensibilisation ciblant les dirigeants communautaires en séances d'orientation. Ces séances d'orientation ont pour objectif non seulement de solliciter l'appui des dirigeants communautaires, mais aussi de transmettre à ces derniers les outils, supports, aptitudes et connaissances nécessaires pour s'acquitter de leur rôle et de leurs responsabilités⁴.

Contextes urbains et ruraux

Il importe de noter que les personnes à cibler aux fins des séances de sensibilisation diffèrent dans les contextes urbains et ruraux. En zone rurale, les personnes influentes ont tendance à être des dirigeants communautaires traditionnels comme des chefs de villages, des guérisseurs traditionnels et des chefs religieux. En zone urbaine, en particulier dans les grandes villes où l'on se sert couramment des médias de masse (en particulier les réseaux sociaux), les personnes influentes peuvent être des célébrités issues du monde du sport, du cinéma, de la télévision et de la musique, largement suivies sur les réseaux sociaux.

Mettre en œuvre des activités de sensibilisation sûres dans le contexte du Covid-19

Les séances de sensibilisation devraient être adaptées pour prévenir les expositions au Covid-19. Différentes solutions peuvent être envisagées dans différents pays, voire dans différentes régions de chaque pays, en fonction de la situation sur le plan de la transmission du Covid-19, du degré d'accès à internet et de la fiabilité des réseaux, de l'existence de lieux appropriés où la distanciation physique est praticable, de l'existence de lieux extérieurs adéquats, etc.

Pour que les activités de sensibilisation soient sûres, il peut être nécessaire d'introduire différentes adaptations, à savoir, notamment :

⁴ Voir le document d'orientation de l'APP intitulé *Mobilisation des dirigeants communautaires aux fins d'une distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide dans le contexte de la transmission du Covid-19*, <https://allianceformalariaprevention.com/about/amp-guidelines-and-statements/>.

- Organiser des séances de sensibilisation virtuelles. Ce peut être nécessaire dans les cas où il existe des foyers de transmission du Covid-19 ou si la transmission du Covid-19 est élevée et que des régions sont soumises à des restrictions locales. Ces séances virtuelles sont généralement possibles au niveau national où l'accès à internet est adéquat, et où la population a une bonne connaissance des technologies de l'information et de la communication (TIC) et est habituée à se servir de plateformes de réunion en ligne.
- Combiner le présentiel et le virtuel en organisant une réunion de sensibilisation dans le cadre de laquelle les participants ayant un accès adéquat à internet et une bonne maîtrise des TIC se joignent virtuellement à leurs collègues présents sur le lieu de la séance.
- Adapter les niveaux où se déroulent les séances de sensibilisation afin que les participants provenant des niveaux plus locaux ne s'exposent pas au Covid-19 en quittant leur communauté et leur district. Il peut alors être nécessaire d'organiser une série de réunions de sensibilisation à différents niveaux (pays, région, district, communauté, etc.), ce qui aura des répercussions sur le budget.
- Il se peut aussi qu'il faille organiser plusieurs réunions de sensibilisation si celles-ci ont lieu en face-à-face et que le nombre de participants ciblés ne peut pas être réduit conformément aux restrictions nationales relatives aux rassemblements de personnes sans avoir un impact sur la structure et la qualité de la mise en œuvre de la campagne.
- Plusieurs réunions de sensibilisation peuvent enfin être nécessaires en cas de tensions politiques ou de partage du pouvoir entre plusieurs partis. Il peut alors être difficile de réunir toutes les personnes qu'il faut dans une même pièce. Or, il est essentiel d'obtenir la coopération et la pleine participation de tous.

Dans le cas où il est nécessaire d'organiser des réunions de sensibilisation distinctes, il faut veiller :

- À ce que chacun reçoive les mêmes informations, ce qui suppose d'élaborer un programme solide prévoyant des facilitateurs ayant d'excellentes connaissances en matière de campagnes de distribution de MII ;
- À ce que chacun reçoive les mêmes supports dans son kit de sensibilisation (même si ceux-ci peuvent être traduits dans des langues différentes), et à ce que ces supports soient adaptés au contexte culturel de toutes les parties visées ;
- À prévoir des ressources financières suffisantes dans le budget aux fins de plusieurs séances de sensibilisation, et à justifier ces ressources avec précision dans le plan d'action relatif au CSC et dans le plan d'évaluation et d'atténuation des risques ;
- À ce que tous les partis politiques sachent que chacun reçoit les mêmes informations et qu'aucun parti n'est avantagé par rapport à un autre.

Si les séances de sensibilisation doivent se dérouler en face-à-face (scénario le plus probable aux niveaux plus locaux où l'accès à internet est moins fiable, pour autant qu'il y en ait un), on veillera à planifier, à inscrire au budget et à mettre en œuvre les mesures de prévention du Covid-19 suivantes :

- La distanciation physique doit être praticable sur le lieu des séances (choisir par exemple un lieu pouvant accueillir le double de participants prévus) ou les réunions doivent se tenir en extérieur, ce qui peut nécessiter d'inscrire au budget la location de tentes, de chaises, etc.
- Des stations de lavage des mains doivent être mises à disposition, et on doit demander aux participants de se laver les mains avant chaque réunion. Une autre solution peut être de fournir à tous les participants du gel hydroalcoolique pour se désinfecter les mains avant de pénétrer un lieu de réunion.
- Les lieux de réunion doivent être désinfectés avant et après chaque réunion (cet impératif doit être inscrit dans le budget de location des lieux de réunion ainsi que dans les demandes de devis adressées aux vendeurs).
- Des poubelles équipées d'un couvercle doivent être à disposition en vue d'une gestion appropriée des déchets.

- Selon la politique nationale en vigueur, il se peut que les participants doivent porter un masque pour se couvrir le visage. Dans ce cas, on veillera à les prévenir à l'avance, au moment de les inviter à la séance de sensibilisation.
- Si cela a été prévu durant la phase de macro-planification en conjonction avec l'équipe spéciale d'urgence chargée de la lutte contre le Covid-19 au niveau national, des contrôles sanitaires (exemple : contrôles de la température) peuvent être effectués, et les participants présentant des symptômes semblables à ceux du Covid-19 ne devraient pas être admis à participer aux séances.
- Dans les cas où une restauration est prévue, on doit s'assurer que l'ensemble du personnel travaillant pour le vendeur applique les mesures de prévention des infections au Covid-19 et, dans la mesure du possible, que les repas sont emballés à l'avance pour éviter de nombreux contacts durant les pauses café et déjeuner.

Tous les participants devraient être informés à l'avance des mesures de prévention du Covid-19 prévues aux fins des séances de sensibilisation, et du fait que celles-ci seront strictement appliquées. Tout programme devrait prévoir une séance sur la prévention des infections au Covid-19, et notamment sur l'utilisation, la gestion et l'élimination appropriées des équipements de protection individuelle (EPI).

Dans nombre de pays, des ambassadeurs de campagnes de distribution de MII sont devenus le « visage » de ces campagnes, que ce soit au niveau national ou à l'échelle des districts. Ils diffusent des informations, mobilisent les communautés de façon à ce qu'elles participent aux campagnes, et les encouragent à adopter des comportements positifs à l'égard des MII. Pendant la pandémie de Covid-19, ces ambassadeurs devraient continuer de remplir leur rôle, mais uniquement en diffusant des messages préenregistrés dans des médias de masse ou de moyenne portée, car s'il est important qu'on les voie et les entende mettre en œuvre les mesures de prévention du paludisme, il faut aussi qu'ils respectent les mesures de prévention du Covid-19.

Sensibiliser au niveau des pays, des régions et des districts

Au niveau des pays, des régions et des districts (selon la structure administrative du pays), les activités de sensibilisation visent plusieurs objectifs, à savoir, notamment :

- **Information** : Il importe de noter que certains des participants connaîtront bien le contexte du paludisme et du Covid-19 dans la zone où ils vivent et travaillent, voire mieux que le personnel central du PNLP. Il est donc important que les séances de sensibilisation soient interactives et que les participants puissent faire part de leurs connaissances et de leur expérience au sujet de la situation dans leur zone. Parmi les sujets à aborder figurent :
 - La situation du pays sur le plan du paludisme et du Covid-19, et son impact sur la population locale ;
 - Les difficultés particulières que rencontre le pays, la région ou le district et qui peuvent avoir un impact sur la mise en œuvre d'une campagne de distribution massive de MII ou empêcher des ménages de recevoir et/ou d'utiliser des MII. Ainsi, les participants pourraient contribuer à mettre en évidence les zones confrontées à une insécurité alimentaire et dans lesquelles la lutte contre le paludisme ou le Covid-19 n'est pas considérée comme une priorité, ou les zones où il pourrait être difficile d'accéder pour les équipes de distribution ;
 - Les raisons pour lesquelles il est important d'entreprendre des campagnes de distribution massive de MII pendant la pandémie de Covid-19, et les aspects par lesquels ces campagnes diffèrent des précédentes pour respecter les mesures de lutte anti-infectieuse mises en place par les gouvernements ;

- La coordination de la campagne et ses intervenants clés (notamment l'équipe spéciale d'urgence chargée de la lutte contre le Covid-19 au niveau national) ;
- Les attentes à l'égard des participants, afin que chacun comprenne son rôle et ses responsabilités dans l'accomplissement des résultats de la campagne.
- **Engagement politique et coopération** : Chacun doit mettre de côté ses divergences politiques et tendre vers un même but : distribuer des MII à tous les ménages de manière sûre et sécurisée. Voilà souvent l'un des principaux objectifs des séances de sensibilisation, en particulier dans les régions dans lesquelles des conflits ou des factions pluripartites sévissent.
- **Mobilisation des ressources** : Il peut s'agir d'améliorer l'efficacité et la rationalité d'une campagne de distribution, ou de combler des lacunes mises en évidence, par exemple :
 - De mettre en évidence les domaines particuliers dans lesquels les participants doivent apporter un soutien pour parvenir à des résultats réussis, et de communiquer ces attentes. En fonction du type de soutien nécessaire, on mobilisera des publics différents (représentants du gouvernement et du secteur privé aux fins de la mobilisation de ressources, représentants communautaires aux fins de la mobilisation sociale, etc.).
 - D'obtenir des contributions financières ou en nature, comme du temps de communication mobile ou la mise à disposition d'espaces de stockage à titre gratuit ou à coût réduit.
 - De faire appel à des experts techniques si le ministère de la Santé ne peut pas répondre aux besoins existants car ceux-ci dépassent le champ d'activité de son personnel ou si les ressources techniques sont dépassées par d'autres priorités (exemple : campagnes de marketing et de réseaux sociaux).
 - De se procurer des outils et du matériel (équipements audiovisuels, éclairages ou studios pour créer ou éditer de courtes vidéos à des fins de diffusion sur les réseaux sociaux).
 - De faire appel à du personnel communautaire (agents de santé communautaires, volontaires) aux fins des activités de CSC d'après distribution, en particulier au personnel intervenant dans d'autres programmes sanitaires continus, auxquels des messages et des activités essentiels pourraient être intégrés.

Sensibiliser au niveau communautaire

Dans le contexte du Covid-19, il est plus important que jamais de mobiliser les populations au niveau communautaire pour soutenir les opérations de distribution et mener des campagnes réussies. Au niveau communautaire, les dirigeants locaux et les personnes influentes sont mobilisées pour favoriser :

- La planification d'un accès sûr et sécurisé du personnel de campagne aux communautés ;
- Le repérage des membres des communautés pouvant nécessiter une stratégie de distribution adaptée pour recevoir des MII (exemple : ménages dont les membres sont en quarantaine ou personnes handicapées, etc.) ;
- La mobilisation des communautés, de sorte que leurs membres respectent les mesures de prévention des infections au Covid-19 ;
- La définition de solutions locales rapides et efficaces face à des crises et situations d'urgence locales, notamment pour dissiper des rumeurs ou fausses informations négatives ou dangereuses ;
- La promotion continue de comportements positifs à l'égard des MII, le suivi et le signalement des utilisations inappropriées des MII, des rumeurs, etc., une fois une distribution achevée.

Nombre des participants connaîtront le contexte du paludisme et du Covid-19 dans leur communauté et les communautés voisines. Or, le personnel de campagne a besoin de comprendre les priorités et préoccupations locales. Il est donc important que les séances de sensibilisation soient interactives et

que les participants puissent faire part de leurs connaissances et de leur expérience au sujet de la situation dans leur région, ainsi que de leurs inquiétudes et des risques qu'ils entrevoient dans la stratégie et les approches d'une campagne de distribution de MII.

Parmi les sujets abordés peuvent figurer les mêmes informations concernant la campagne de distribution de MII et la situation au regard du Covid-19 que pour les séances de sensibilisation qui se déroulent au niveau national. Par ailleurs, au niveau communautaire, la sensibilisation renforce :

- **l'acceptation et l'appropriation par les communautés locales** des processus de campagne, lesquels requièrent coopération et coordination. Cette acceptation et cette appropriation sont plus probables si l'on communique des informations précises qui dissipent les inquiétudes des communautés ;
- **la mise en évidence des zones et des populations difficiles d'accès ou problématiques**, et de solutions locales pour accéder à ces populations afin qu'elles reçoivent des MII ;
- **la mise en évidence** de zones et de populations clés et **l'accès** à celles-ci ;
- **la mobilisation de ressources**, et notamment la mise en évidence de solutions de transport locales pouvant être adaptées au transport sur le dernier kilomètre et permettre d'atteindre des communautés isolées et difficiles d'accès, ainsi que de réapprovisionner les équipes de distribution en porte à porte en MII ;
- **la mise en évidence des ressources humaines locales** possédant de l'expérience en matière de campagnes de distribution ou de santé publique, remplissant les critères de sélection et pouvant procéder au recensement des ménages et à des distributions en bénéficiant d'une formation limitée.

Au niveau communautaire, les activités de sensibilisation devraient viser à obtenir le soutien des dirigeants et des personnes influentes à l'échelle locale. Il peut s'agir de personnalités politiques locales, de chefs traditionnels, de chefs de village, de chefs religieux, de représentants de groupes de femmes et de jeunes, etc. Au niveau national, on tiendra compte de l'équilibre entre les sexes et de l'intégration de représentants des groupes minoritaires (personnes âgées, personnes handicapées, réfugiés, etc.). Toutes ces parties prenantes peuvent influencer sur la réussite de la mise en œuvre d'une campagne de distribution en donnant accès à des ressources, en mobilisant des communautés et en favorisant des comportements positifs. Les communautés ne sont pas homogènes, et il importe de segmenter les parties prenantes pour les mobiliser de manière adaptée.

Compte tenu des rôles et responsabilités supplémentaires que les dirigeants communautaires devront endosser aux fins d'une campagne de distribution de MII pendant la pandémie de Covid-19 (stockage des MII à domicile, lutte contre les rumeurs, suivi du respect des mesures de prévention du Covid-19 par les ménages et le personnel de campagne, etc.), il faut envisager de modifier les séances de sensibilisation au niveau communautaire pour les transformer en séances d'orientation détaillées. Ces séances d'orientation ont pour objectif non seulement de plaider en faveur d'un appui des dirigeants communautaires, mais aussi de transmettre à ces derniers les outils, supports, aptitudes et connaissances nécessaires pour mettre en œuvre des activités concrètes en appui à une campagne de distribution⁵.

Sensibiliser au niveau international

Il est important de garder des traces et de rendre compte des réussites et difficultés rencontrées ainsi que des enseignements tirés dans la mise en œuvre d'une campagne de distribution de MII pendant la pandémie de Covid-19, pour servir de base aux sollicitations de ressources (financières ou

⁵ Pour plus d'informations, voir le document d'orientation de l'APP intitulé *Mobilisation des dirigeants communautaires aux fins d'une distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide dans le contexte de la transmission du Covid-19*, <https://allianceformalariaprevention.com/about/amp-guidelines-and-statements/>.

techniques) auprès de partenaires internationaux aux fins de futures campagnes. À cet égard, il est vivement recommandé aux PNLP de mettre au point des études de cas et de se servir de plateformes internationales (APP, partenariat Faire reculer le paludisme (FRP), etc.) pour échanger avec d'autres pays entreprenant de planifier des campagnes dans des circonstances semblables, ainsi qu'avec le grand public.

Sensibiliser le secteur privé

Il est important que le secteur privé soit lui aussi mobilisé dans le cadre d'une campagne de distribution, et ce dès le début du processus de planification. Dans le contexte actuel de la pandémie de Covid-19, de nombreuses institutions du secteur privé sont confrontées à des difficultés particulières et sont susceptibles de ne pas opérer normalement ou à pleine capacité. Il se peut que des entreprises mettent plus longtemps à prendre des décisions, et voient leurs fonctions commerciales réduites par les mesures de prévention des infections au Covid-19. En revanche, d'autres entreprises sont actuellement en plein essor, par exemple celles qui opèrent dans les TIC, les fabricants de téléphone portable et les prestataires de services de téléphonie mobile, ou encore les sociétés à la présence largement virtuelle.

Pour nouer un dialogue avec le secteur privé, on mettra l'accent sur les entreprises en état de marche qui disposent, malgré la pandémie de Covid-19, de ressources financières pour contribuer aux interventions (ainsi, on plaidera auprès des prestataires de services de télécommunication pour obtenir du temps de communication ou de grandes quantités de SMS gratuits). Il ne faut parallèlement pas oublier que d'autres entreprises peuvent aussi répondre aux besoins d'une campagne de distribution, par exemple les sociétés de transport ou de publicité. On veillera à ce que le personnel de campagne collabore avec ces entreprises et leurs représentants pour définir le meilleur moyen de soutenir une campagne au vu des difficultés que pose le Covid-19. On ne doit pas exercer de pression inutile sur une entreprise et ses ressources potentiellement limitées. Il faudra donc organiser une séance de sensibilisation interactive suivie de réunions individuelles au fur et à mesure que les activités sont planifiées, mises au point et perfectionnées.

Élaborer des kits de sensibilisation adaptés au public

Pour élaborer une boîte à outils de sensibilisation efficace, le plus important est de veiller à ce que les supports contenus dans le kit soient adaptés au public cible. Les questions-réponses et autres fiches d'information génériques constituent une faiblesse de nombre de campagnes de distribution de MII, car elles suscitent chez leur public une confusion concernant ses propres rôles et responsabilités. Lorsqu'on élabore du matériel de sensibilisation (comme des fiches d'information ou des questions-réponses), il faut prendre en compte :

- le niveau d'études du public : ainsi, en vue de séances de sensibilisation visant des dirigeants communautaires qui pourraient ne pas être à l'aise avec des documents écrits détaillés, il faut veiller à élaborer des fiches plutôt visuelles et pratiques ;
- l'aide demandée au public : la fiche d'information doit énoncer clairement ce que l'on attend d'un public donné (exemple : mobilisation des communautés, favorisation de l'accès des agents de santé, etc.). Demander à des dirigeants locaux de faire don de fonds ou d'effectuer des contributions en nature pourrait donner à une campagne un aspect négatif ;
- la perspective et l'influence du public : si les délais le permettent, on devrait envisager d'associer des personnes influentes à l'élaboration des supports de sensibilisation.

Pendant la pandémie de Covid-19, les kits de sensibilisation devraient contenir :

- une fiche d'information (adaptée au public cible) décrivant par ailleurs les mesures prévues pour prévenir les infections au Covid-19 ;
- une ou plusieurs affiches de campagne faisant la démonstration visuelle de l'utilisation et de l'entretien adéquats des MII. Il convient de donner aux participants des instructions précises

pour qu'ils les exposent dans des lieux accessibles au public (par exemple, dans des pharmacies ou des magasins) ;

- des supports visibles comme des tee-shirts, des casquettes ou des bracelets pouvant être portés par les participants (en particulier les dirigeants locaux) pour promouvoir une campagne de distribution. Il pourrait par exemple s'agir d'un tee-shirt estampé du slogan « Je soutiens la distribution de MII » ou « L'éradication du paludisme passe par moi ». Ces supports visibles constituent en outre une forme de compensation pour les personnes influentes et les dirigeants locaux mobilisés, lesquels sont susceptibles de donner de leur temps gratuitement.

Il est très important que tous ces supports soient préalablement testés pour s'assurer qu'ils sont compris et appréciés par le public ciblé⁶.

Les PNLP ne devraient pas partir du principe que les participants aux séances et réunions de sensibilisation possèdent déjà les connaissances et aptitudes nécessaires pour plaider efficacement en faveur d'une campagne de distribution de MII. Si les activités de sensibilisation visent à obtenir un soutien extérieur pour mettre en œuvre une campagne réussie, les PNLP et leurs partenaires devraient veiller à mettre au point des activités, outils et supports appropriés. Il faudra à cette fin procéder à une planification minutieuse, organiser des séances de sensibilisation reposant sur de solides supports de CSC, et suivre rigoureusement les activités mises en œuvre par les personnes mobilisées. Pour ce faire, on devrait maintenir avec les personnes mobilisées des voies de communication bidirectionnelle par lesquelles elles puissent rendre compte de problèmes et difficultés ainsi que de réussites, tout en recevant du personnel de campagne un retour d'information concernant leurs activités.

⁶ Pour plus de renseignements concernant les tests préalables, voir le document d'orientation de l'APP sur la communication autour des distributions de MII dans le contexte de la transmission du Covid-19 (à paraître), <https://allianceformalariaprevention.com/about/amp-guidelines-and-statements/>.